

Tribune Libre : les dioxines

Suite à la publication dans le numéro de décembre dernier, de l'article de Q.T. Pham sur le « Poulet puis le porc belges et l'agent orange au Viêt-nam et sur la toxicité des dioxines et la responsabilité des hommes », Guy Ourisson, président de l'Académie des sciences, nous a envoyé la lettre suivante.

En 1964, allant pour la première fois au Japon par la voie du Sud, je survolais le Viêt-nam par un temps superbe, avec un pincement de cœur en pensant aux amis annamites que je m'étais faits vingt ans plus tôt, alors qu'ils étaient travailleurs forcés dans une usine à Lannemezan, et que j'avais revus, étudiants à Paris cinq ans plus tard. C'était avant que les Américains ne poursuivent notre œuvre commune de destruction d'un grand pays. La phase américaine de la guerre a apporté le napalm, My Lai, les horreurs que nous avons vues, aseptiquement, dans tant de films, et l'agent orange. Ceci devait être dit, avec tout le respect dû à l'un des peuples martyrs du XX^e siècle, pour que je puisse dire ensuite que la Tribune libre de Quang Tho Pham, dans le numéro de décembre de *L'Actualité Chimique* me semble être un exemple inacceptable de désinformation.

Personne ne doute des inconvénients potentiels à long terme de l'absorption continue, par les Vietnamiens des régions défoliées à l'agent orange, de ce défoliant puissant et rémanent. Personne ne peut non plus douter que la présence de dioxines dans cet herbicide brut (l'agent orange) conduise à des teneurs accrues dans l'organisme de ces personnes. Personne ne peut non plus douter de l'extraordinaire résistance du peuple vietnamien au ressentiment. Personne ne peut trouver d'excuses à avoir soumis des populations nombreuses à des produits qu'aucun d'entre nous ne souhaiterait avoir à consommer de force dans son pain quotidien.

Il n'empêche qu'aucune étude sérieuse n'a encore démontré, à ma connaissance, qu'il y ait une corrélation entre incorporation de dioxines et malformations congénitales. Il est extraordinaire que, successivement, les

militants anti-dioxine l'aient accusée d'être un toxique puissant, d'être un cancérigène, d'être un agent immunodélecteur, et enfin d'être un tératogène... A ma connaissance, aucune étude clinique n'a démontré ni l'une ni les autres de ces actions, dans des conditions comparables à celles que nous subissons, ou même à celles qu'ont subies la population vietnamienne ou celle des environs de Seveso. Personne en tout cas ne peut trouver dans les conséquences financières, heureuses pour des avocats, d'un système judiciaire américain délirant des arguments scientifiques pour prouver quoi que ce soit.

Soyons clair : il n'y a aucune raison pour qu'on ne cherche pas à réduire les teneurs en dioxines dans notre environnement à leur niveau préindustriel, celui qui résultait tout simplement de la combustion de tout corps organique en présence de produits chlorés (qui résultait p. ex. des incendies de forêts). Il est satisfaisant de constater que les teneurs « normales » en dioxines dans nos environnements (hors poulets belges) décroissent depuis que l'on sait les doser et que l'on prend des précautions pour ne pas les produire. Mais, encore une fois, dans des conditions normales, « aucun élément connu ne permet aujourd'hui de considérer que les PCDD/F constituent un risque majeur pour la santé publique » : cette phrase tirée par Quang Tho Pham du rapport de 1994 de la « pauvre Académie des sciences » reste, à ma connaissance, parfaitement exacte¹.

Il n'en reste pas moins qu'il y a, pour les teneurs acceptables en dioxines dans l'environnement, dans les aliments, dans les fumées d'incinérateurs, des normes strictes qui doivent être respectées. On sait aussi comment les respecter, en particulier dans les incinérateurs, à condition qu'ils soient de grande dimension². Comme le dit Quang Tho Pham, un obstacle majeur tient au coût des analyses, qui empêche leur multiplication. Mais il tient aussi et sans doute surtout au fait que, pour l'instant, il n'existe aucune méthode analytique permettant des contrôles *in situ*, en continu, par exemple en sortie de cheminée d'incinérateur.

Cette controverse serait utile si elle pouvait au moins contribuer au lance-

ment (par le CNRS, par l'ADEME, par l'industrie ?) d'un programme imaginatif, bien orienté, de recherche d'une méthode de contrôle commode permettant le suivi des teneurs locales de ces dioxines dont personne ne veut

G. Ourisson

Notes

- 1 Un risque « majeur » devrait être quantifiable, ce qui n'est pas le cas, alors que le tabac tue 60 000 Français par an...
- 2 Un problème spécifique à la France est qu'il y a, chez nous, trop d'incinérateurs de petite taille, dont le réglage n'est pas possible (Cf. Rapport de l'Académie des sciences de 1994). C'est encore pire au Japon, où abondent les incinérateurs quasiment individuels, et où l'on voit en bord d'autoroute brûler des emballages tout-venant, papier, carton et plastiques, dans de simples cylindres de tôle de 2 m de haut.

Une petite PME (Euracli) et la publicité

Je tiens à vous exprimer, un peu tardivement, ma satisfaction et celle de mon personnel pour la réussite publicitaire que nous a apporté votre article du mensuel de février 1999.

Pour une petite PME comme Euracli, à la pointe de la technologie novatrice, il est souvent très difficile de s'exprimer et de se faire connaître du monde des grands.

Seules certaines revues spécialisées, comme la vôtre, peuvent contribuer à aider les PME dans leur développement.

Je vous félicite encore, ainsi que toute votre équipe, pour tous les efforts que vous avez déployés dans la rédaction de cet article.

Y. Frantz

Publications et information scientifique sur le Web

Votre éditorial dans *L'Actualité Chimique* de décembre m'amène quelques réflexions :

En ce qui concerne les tarifs « Web » de l'ACS, le prix actuel (prix d'appel ?) ne saurait être dissociable des souscriptions à la version papier car que serait son évolution si diminution de ces dernières ? Il faut aussi garder en mémoire que les prix de l'ACS relèvent de ceux d'une société savante qui, même si l'on s'attend à ce qu'elle soit prospère, n'a pas les mêmes objectifs que des éditeurs commerciaux.

Le traitement « tout électronique » des articles d'*Organic Letters* (notons aussi le soin et la qualité attachés au tirage de sa version papier), journal « neuf » bien qu'il soit issu des communications du *J. Org. Chem.*, n'est cependant pas isolé (voir, par exemple, *Internet Journal of Chemistry*), même s'il apparaît novateur en ce domaine. La rapidité (tant dans l'évaluation que dans l'édition) y est un point important, en particulier pour le travail des rapporteurs, mais dans ce dernier, il est des aspects qui peuvent demander du temps (consulter des références, approfondir un contexte, etc.) et qui contribuent tout autant, comme vous soulignez, à la qualité scientifique des articles publiés.

Ces rapporteurs sont d'ailleurs bénévoles et les sociétés d'édition ne devraient pas oublier ce point. A quand un groupement d'achat des bibliothèques françaises ou européennes du même type que ce qui a été mené (SPARC : Scholarly Publishing

& Academic Resources Coalition) par l'Association of Research Libraries américaine ? La question est légitime devant l'évolution du coût des souscriptions (et les suppressions constatées d'abonnements) suite au glissement des sociétés savantes vers l'édition business...

Un dernier point en marge de votre éditorial : pour être inéluctable (et fort utile), la recherche d'infos sur le Web (qui utilise habituellement des moteurs de recherches et des mots-clefs) permet rapidement de trouver des réponses à des questions ciblées. Mais c'est en tournant « à la main » les pages des périodiques, au hasard des lignes, des références ou des schémas où vous portent vos yeux, que l'on trouve... ce que l'on ne cherchait pas.

Ch. Morin

Emil Fischer

Dans l'article « Bref historique des polymères » paru dans *L'Actualité*

Chimique, n° 12, décembre 1999, s'est glissée une regrettable erreur.

En effet, l'auteur Saâd Moulay cite, à propos des protéines, un chimiste, Emil Fisher, qui n'existait pas. Une faute d'orthographe mais non de typographie s'est glissée dans le nom. Le vrai chimiste s'appelle Emil Fischer (1852-1919), était allemand et prix Nobel de chimie en 1902.

Par ailleurs, Emil Fischer n'a jamais fait de publication en anglais. Les textes cités sont donc des traductions. Il eût mieux valu les donner en français ou les laisser en version originale.

Je soulève cette erreur parce que les étudiants, en particulier en préparation de Capes et d'agrégation de chimie, la font souvent et je trouve cela intolérable. Rendons à César ce qui est à César...

A. Mathis

Numéro spécial : Chimie et vie quotidienne

Dans le cadre de l'Année internationale de la chimie, le CNRS et la Société Française de Chimie ont publié, en novembre 1999, un numéro spécial commun *L'Actualité Chimique/Lettre des Sciences Chimiques*, sur le thème : chimie et vie quotidienne (santé, transport, environnement, communication, hygiène et soins, alimentation, textiles, revêtements, patrimoine, 50 ans de chimie).

Nous comptons sur nos membres pour faire connaître ce numéro spécial, qui bénéficie d'une large diffusion.

Il est possible de commander des exemplaires de ce numéro au service abonnements de la SFC. Tél. : 01.40.46.71.60. Fax : 01.40.46.71.61. E.mail : sfc@sfc.fr